

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04236 Numéro SIREN : 830 464 608 Nom ou dénomination : SemOp du Loup Pendu

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/023719

SEMOP DU LOUP PENDU

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

SEMOP DU LOUP PENDU

196 avenue de l'Hippodrome
69140 Rillieux La Pape

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEMOP DU LOUP PENDU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

*PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, Grand Hôtel Dieu 3 Cour du Midi - CS 30259 69287 Lyon cedex 02
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, www.entrepreneurs.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 19 mai 2021

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes



Pierre Pégaz-Fiornet

I. BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	22 330	9 843	12 487	19 931
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	17 073 275	858 265	16 215 011	16 102 981
Installations techniques, mat. et outillage	97 785	35 557	62 227	86 257
Autres immobilisations corporelles	197 053	36 341	160 712	78 070
Immobilisations en cours				0
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 500		2 500	5 500
Autres immobilisations financières	287		287	287
ACTIF IMMOBILISE	17 393 231	940 006	16 453 225	16 293 026
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 207		3 207	2 205
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	78 191		78 191	220 749
Autres créances	242 656		242 656	476 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 023 753		1 023 753	1 537 844
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	20 009		20 009	16 700
ACTIF CIRCULANT	1 367 817		1 367 817	2 253 817
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	18 761 047	940 006	17 821 041	18 546 843

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé : 1 020 000)	1 020 000	1 020 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-322 382	-143 094
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	449 182	-179 287
Subventions d'investissement	3 779 600	3 955 631
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 926 400	4 653 249
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 435 411	12 946 709
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 472	814 708
Dettes fiscales et sociales	165 527	61 936
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 103	9 218
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	82 128	61 023
DETTES	12 894 641	13 893 594
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 821 041	18 546 843

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

Rubriques	France	Exercice 2020 Exportation	Total	Exercice 2019
Ventes de marchandises	1 861		1 861	825
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 056 368		1 056 368	274 841
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 058 229		1 058 229	275 666
Production stockée				
Production immobilisée			361 761	4 534 772
Subventions d'exploitation			650 316	162 579
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			176 570	153 160
Autres produits			439 389	88
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 686 266	5 126 264
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 798	3 155
Variation de stock (marchandises)			-559	-2 649
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			938 289	4 761 971
Impôts, taxes et versements assimilés			18 196	113 971
Salaires et traitements			305 051	164 609
Charges sociales			29 747	40 128
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			755 327	184 679
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			4 498	3 676
CHARGES D'EXPLOITATION			2 052 348	5 269 539
RESULTAT D'EXPLOITATION			633 918	-143 275
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			139 019	36 012
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			139 019	36 012
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-139 019	-36 012
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			494 899	-179 287
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			45 717	
TOTAL DES PRODUITS			2 686 266	5 126 264
TOTAL DES CHARGES			2 237 084	5 305 552
BENEFICE OU PERTE			449 182	-179 287

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.1. PROVISIONS POUR CHARGES	15
1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.2. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	15
2. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.3. CHARGES A PAYER.....	16
		5.4. COMPTES DE REGULARISATION	16
		5.4.1. <i>Produits constatés d'avance.....</i>	<i>16</i>
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7	6. INFORMATIONS DIVERSES.....	17
3.1. IMMOBILISATIONS.....	7	6.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE.....	17
3.1.1. <i>Immobilisations incorporelles et corporelles.....</i>	<i>9</i>		
3.2. EVALUATION DES STOCKS	8		
3.3. CREANCES ET DETTES.....	8		
3.4. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	8		
3.4.1. <i>Changement de méthode d'évaluation</i>	<i>8</i>		
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	9		
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	9		
4.1.1. <i>Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice</i>	<i>9</i>		
4.1.2. <i>Tableau des amortissements.....</i>	<i>10</i>		
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11		
4.3. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS.....	11		
4.4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	12		
4.5. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13		
4.6. PRODUITS A RECEVOIR	13		
4.7. COMPTES DE REGULARISATION.....	13		
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	14		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 soit une durée de 12 mois.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. S'agissant d'un événement postérieur à la clôture de l'exercice 2019, l'épidémie de Covid-19 ne donne pas lieu à des ajustements sur les montants comptabilisés au 31 décembre 2019.

A la date d'établissement des comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'incidence de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Les conséquences de l'épidémie sur l'activité postérieure au 31 décembre 2019 impactent le chiffre d'affaires sans que l'évaluation correspondante de cette baisse au titre de l'exercice 2020 puisse être chiffrée.

Toutefois, l'entreprise estime que la poursuite de son activité n'est pas remise en cause.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général, par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07 et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs ainsi que le 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Elles ne font pas l'objet de réévaluation

Les durées d'amortissements sont déterminées selon les durées d'utilité attendues par l'entreprise pour les actifs concernés, dans les meilleures conditions de fonctionnement et d'utilisation. Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire qui correspond le mieux au rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Construction :	23 ans
Logiciel :	3 ans
Matériel informatique :	3 à 5 ans
Matériel de transport :	3 à 5 ans
Matériel et outillage :	3 à 6 ans
Mobilier de bureau :	6 à 8 ans

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

3.3. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leurs valeurs normales. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

3.4. Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	22 330				22 330
Total 1 Incorporelles	22 330	0	0	0	22 330
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	16 273 917	799 359		0	17 073 275
Constructions installations, Agencements,					
Installations générales et agencements	27 934	99 038			126 972
Installations techniques, matériels et outillages	92 580	5 205			97 785
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 156	14 925			70 081
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	16 449 587	918 527	0	0	17 368 113
Immobilisations corporelles en cours (1)	0			0	
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	16 471 917	918 527	0	0	17 390 444

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	2 399	7 443		9 843
Total 1	2 399	7 443	0	9 843
Terrains				
Constructions	170 936	687 329		858 265
Installations générales et agencements	1 291	12 013		13 304
Installations techniques, matériels et outillages	6 323	29 234		35 557
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	3 729	19 308		23 037
Emballages récupérables et divers				
Total 2	182 279	747 884	0	930 163
TOTAL	184 678	755 327	0	940 006

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2020	Provision	Valeur Nette au 31/12/2020
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 787		3 000	2 787		2 787
TOTAL	5 787	0	3 000	2 787	0	2 787

4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2020
Matières premières			
Marchandises	3 207		3 207
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	3 207	0	3 207

4.4. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 343 644 € en valeur brute au 31/12/2020 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	2 787	2 500	287
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 500	2 500	
Autres immobilisations financières	287		287
ACTIF CIRCULANT :	340 856	340 856	0
Clients	78 191	78 191	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	506	506	
Etat : impôts et taxes diverses	93 604	93 604	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	148 546	148 546	
Charges constatées d'avance	20 009	20 009	
TOTAL	343 643	343 356	287
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 000		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.5. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	78 191		78 191	220 749
Autres créances	242 656		242 656	476 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	320 847	0	320 847	697 067

4.6. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	3 250	387
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	3 250	387

4.7. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 20 009 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Charges d'exploitation	20 009	16 700
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	20 009	16 700

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	0	0	0	0

5.2. Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	12 435 411	517 259	2 124 753	9 793 399
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	203 472	203 472		
Personnel et comptes rattachés	30 585	30 585		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 779	46 779		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	45 717	45 717		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 302	30 302		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	12 143	12 143		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	8 103	8 103		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	82 128	82 128		
TOTAL	12 894 640	976 488	2 124 753	9 793 399
Emprunts souscrits en cours d'exercice	377			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	511 674			

5.3. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 430	57 752
Dettes fiscales et sociales	36 368	19 139
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	376	387
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	98 174	77 278

5.4. Comptes de régularisation

5.4.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits d'exploitation	82 128	61 023
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	82 128	61 023

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2020, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2020	Effectif
Cadres	1
Agents de maîtrise, techniciens et employés	15
TOTAL	16

SemOp DU LOUP PENDU

Société anonyme d'économie mixte à opération unique
au capital de 1 020 000 Euros
sise 196 avenue de l'Hippodrome – 69140 RILLIEUX LA PAPE
830 464 608 RCS de LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 24 juin 2021

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre juin, à 18 heures 30, les actionnaires de la SEMOP DU LOUP PENDU, Société Anonyme d'économie mixte au capital de 1 020 000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Sont présentes et représentées :

- **La Société OPALIA**, propriétaire de 520 actions,
représentée par Matthieu BAILLE, dûment habilité,
- **La commune de Rillieux-La-Pape**, propriétaire de 500 actions,
représentée par Catherine DUPUY, dûment habilitée

L'Assemblée est présidée par Catherine DUPUY, en sa qualité de Représentante de la Ville de Rillieux-la-Pape.

Monsieur Matthieu BAILLE, actionnaire présent et acceptant, représentant comme mandataire le plus grand nombre de voix, est appelé comme scrutateur.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Isabelle VALLEE.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des 1 020 actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des Mandataires ;
- les formulaires de vote par correspondance ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- le rapport du Conseil d'administration ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que le rapport du Conseil d'administration, le texte de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et arrêté des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;
3. Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du code de Commerce ;
4. Pouvoirs pour les formalités

Le Président donne alors lecture du rapport de gouvernement d'entreprise du Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux comptes et déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet l'examen et l'approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre

2020, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports, et faisant apparaître un bénéfice net comptable de 449.182 €.

L'Assemblée Générale, en application de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, constate que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ne font pas état de dépenses et charges visées au paragraphe 4 de l'article 39-4 du Code général des impôts et non déductibles des résultats imposables au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet de statuer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2020)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré et connaissance prise du Rapport de gestion du Conseil d'administration et du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ayant constaté que le bénéfice net comptable s'élève à 449.182 € décide de l'affecter de la façon suivante :

Pour le solde du compte report à nouveau	322.381 €
Pour la constitution de la réserve légale	102.000 €
Autres réserves	321 €
Pour le versement de dividendes	24.480 €

Le dividende par action pour l'exercice 2020 sera ainsi de 24,00 € et sera mis en paiement à compter du 30 juin 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet l'approbation des conventions réglementées et des engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré et connaissance prise du Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet les pouvoirs pour formalités)

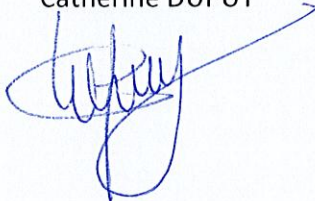
L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires donne tous pouvoirs au Journal La LOI – la Grande Arche – Paroi Nord – 1 parvis de la Défense, 92000 Paris La Défense, prestataire chargé d'effectuer les formalités légales auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions adoptées pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités partout où besoin en sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

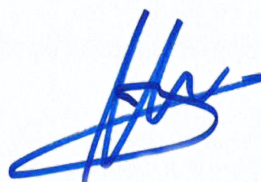
La Présidente
Catherine DUPUY

A blue ink signature of Catherine Dupuy, featuring a stylized 'C' and 'D'.

La Secrétaire
Isabelle VALLEE

A blue ink signature of Isabelle Vallee, written in a cursive style.

Le Scrutateur
Matthieu BAILLE

A blue ink signature of Matthieu Baille, consisting of bold, sweeping strokes.

SEMOP DU LOUP PENDU

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

SEMOP DU LOUP PENDU

196 avenue de l'Hippodrome
69140 Rillieux La Pape

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEMOP DU LOUP PENDU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

*PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, Grand Hôtel Dieu 3 Cour du Midi - CS 30259 69287 Lyon cedex 02
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, www.entrepreneurs.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 19 mai 2021

Le commissaire aux comptes

PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes



Pierre Pégaz-Fiornet

I. BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	22 330	9 843	12 487	19 931
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	17 073 275	858 265	16 215 011	16 102 981
Installations techniques, mat. et outillage	97 785	35 557	62 227	86 257
Autres immobilisations corporelles	197 053	36 341	160 712	78 070
Immobilisations en cours				0
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 500		2 500	5 500
Autres immobilisations financières	287		287	287
ACTIF IMMOBILISE	17 393 231	940 006	16 453 225	16 293 026
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 207		3 207	2 205
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	78 191		78 191	220 749
Autres créances	242 656		242 656	476 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 023 753		1 023 753	1 537 844
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	20 009		20 009	16 700
ACTIF CIRCULANT	1 367 817		1 367 817	2 253 817
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	18 761 047	940 006	17 821 041	18 546 843

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé : 1 020 000)	1 020 000	1 020 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-322 382	-143 094
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	449 182	-179 287
Subventions d'investissement	3 779 600	3 955 631
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 926 400	4 653 249
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 435 411	12 946 709
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 472	814 708
Dettes fiscales et sociales	165 527	61 936
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 103	9 218
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	82 128	61 023
DETTES	12 894 641	13 893 594
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 821 041	18 546 843

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

Rubriques	France	Exercice 2020 Exportation	Total	Exercice 2019
Ventes de marchandises	1 861		1 861	825
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 056 368		1 056 368	274 841
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 058 229		1 058 229	275 666
Production stockée				
Production immobilisée			361 761	4 534 772
Subventions d'exploitation			650 316	162 579
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			176 570	153 160
Autres produits			439 389	88
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 686 266	5 126 264
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 798	3 155
Variation de stock (marchandises)			-559	-2 649
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			938 289	4 761 971
Impôts, taxes et versements assimilés			18 196	113 971
Salaires et traitements			305 051	164 609
Charges sociales			29 747	40 128
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			755 327	184 679
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			4 498	3 676
CHARGES D'EXPLOITATION			2 052 348	5 269 539
RESULTAT D'EXPLOITATION			633 918	-143 275
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			139 019	36 012
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			139 019	36 012
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-139 019	-36 012
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			494 899	-179 287
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			45 717	
TOTAL DES PRODUITS			2 686 266	5 126 264
TOTAL DES CHARGES			2 237 084	5 305 552
BENEFICE OU PERTE			449 182	-179 287

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.1. PROVISIONS POUR CHARGES	15
1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.2. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	15
2. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.3. CHARGES A PAYER.....	16
		5.4. COMPTES DE REGULARISATION	16
		5.4.1. <i>Produits constatés d'avance.....</i>	<i>16</i>
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7	6. INFORMATIONS DIVERSES.....	17
3.1. IMMOBILISATIONS.....	7	6.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE.....	17
3.1.1. <i>Immobilisations incorporelles et corporelles.....</i>	<i>9</i>		
3.2. EVALUATION DES STOCKS	8		
3.3. CREANCES ET DETTES.....	8		
3.4. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	8		
3.4.1. <i>Changement de méthode d'évaluation</i>	<i>8</i>		
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	9		
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	9		
4.1.1. <i>Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice</i>	<i>9</i>		
4.1.2. <i>Tableau des amortissements.....</i>	<i>10</i>		
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11		
4.3. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS.....	11		
4.4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	12		
4.5. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13		
4.6. PRODUITS A RECEVOIR	13		
4.7. COMPTES DE REGULARISATION.....	13		
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	14		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 soit une durée de 12 mois.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. S'agissant d'un événement postérieur à la clôture de l'exercice 2019, l'épidémie de Covid-19 ne donne pas lieu à des ajustements sur les montants comptabilisés au 31 décembre 2019.

A la date d'établissement des comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'incidence de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Les conséquences de l'épidémie sur l'activité postérieure au 31 décembre 2019 impactent le chiffre d'affaires sans que l'évaluation correspondante de cette baisse au titre de l'exercice 2020 puisse être chiffrée.

Toutefois, l'entreprise estime que la poursuite de son activité n'est pas remise en cause.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général, par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07 et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs ainsi que le 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Elles ne font pas l'objet de réévaluation

Les durées d'amortissements sont déterminées selon les durées d'utilité attendues par l'entreprise pour les actifs concernés, dans les meilleures conditions de fonctionnement et d'utilisation. Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire qui correspond le mieux au rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Construction :	23 ans
Logiciel :	3 ans
Matériel informatique :	3 à 5 ans
Matériel de transport :	3 à 5 ans
Matériel et outillage :	3 à 6 ans
Mobilier de bureau :	6 à 8 ans

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

3.3. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leurs valeurs normales. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

3.4. Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	22 330				22 330
Total 1 Incorporelles	22 330	0	0	0	22 330
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	16 273 917	799 359		0	17 073 275
Constructions installations, Agencements,					
Installations générales et agencements	27 934	99 038			126 972
Installations techniques, matériels et outillages	92 580	5 205			97 785
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 156	14 925			70 081
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	16 449 587	918 527	0	0	17 368 113
Immobilisations corporelles en cours (1)	0			0	
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	16 471 917	918 527	0	0	17 390 444

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	2 399	7 443		9 843
Total 1	2 399	7 443	0	9 843
Terrains				
Constructions	170 936	687 329		858 265
Installations générales et agencements	1 291	12 013		13 304
Installations techniques, matériels et outillages	6 323	29 234		35 557
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	3 729	19 308		23 037
Emballages récupérables et divers				
Total 2	182 279	747 884	0	930 163
TOTAL	184 678	755 327	0	940 006

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2020	Provision	Valeur Nette au 31/12/2020
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 787		3 000	2 787		2 787
TOTAL	5 787	0	3 000	2 787	0	2 787

4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2020
Matières premières			
Marchandises	3 207		3 207
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	3 207	0	3 207

4.4. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 343 644 € en valeur brute au 31/12/2020 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	2 787	2 500	287
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 500	2 500	
Autres immobilisations financières	287		287
ACTIF CIRCULANT :	340 856	340 856	0
Clients	78 191	78 191	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	506	506	
Etat : impôts et taxes diverses	93 604	93 604	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	148 546	148 546	
Charges constatées d'avance	20 009	20 009	
TOTAL	343 643	343 356	287
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 000		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.5. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	78 191		78 191	220 749
Autres créances	242 656		242 656	476 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	320 847	0	320 847	697 067

4.6. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	3 250	387
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	3 250	387

4.7. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 20 009 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Charges d'exploitation	20 009	16 700
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	20 009	16 700

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	0	0	0	0

5.2. Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	12 435 411	517 259	2 124 753	9 793 399
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	203 472	203 472		
Personnel et comptes rattachés	30 585	30 585		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 779	46 779		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	45 717	45 717		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 302	30 302		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	12 143	12 143		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	8 103	8 103		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	82 128	82 128		
TOTAL	12 894 640	976 488	2 124 753	9 793 399
Emprunts souscrits en cours d'exercice	377			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	511 674			

5.3. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 430	57 752
Dettes fiscales et sociales	36 368	19 139
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	376	387
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	98 174	77 278

5.4. Comptes de régularisation

5.4.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits d'exploitation	82 128	61 023
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	82 128	61 023

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2020, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2020	Effectif
Cadres	1
Agents de maîtrise, techniciens et employés	15
TOTAL	16